Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502222-20251124-2025241102-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
**Commune de Pleine-Fougères**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 24/11/2025

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 18 | 14 | 17 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 17<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 24 Novembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Pleine-Fougères s'est réunien salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur THÉBAULT Louis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/11/2025.

**Présents** : M. THÉBAULT Louis, Maire, Mmes : CHAPPÉ Emilie, HERRY-VRIGNAT Marie-Christine, HIVERT Sylvie, PANNETIER Françoise, PIGEON Sylvie, TRÉCAN Marilyne, MM : BIGUÉ Yann, BORDIER Jean-Yves, BRUNE Didier, CAYRE Damien, GUILLOUX Sylvain, LELOUP Jean-Pierre, SORIN Rémi

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : PAUTREL Chantal à Mme HIVERT Sylvie, RONSOUX Nathalie à M. LELOUP Jean-Pierre, M. ROUSSEL Axel à M. CAYRE Damien

Absent(s) : M. RONDIN Bruno

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GUILLOUX Sylvain

## 2025-24/11-02 – Vidéo protection communale : demande de subventions

Considérant la proposition de Monsieur le Maire d'installer des caméras de vidéo protection sur la commune de Pleine-Fougères ;
Vu la présentation du dispositif de vidéo protection par la gendarmerie lors du Conseil Municipal du 3 juillet 2023 ;
Vu la commission sécurité du 13 septembre 2023 donnant un avis favorable au dispositif de vidéo protection ;
Vu le courrier n°35/2023 du commandant de groupement de gendarmerie donnant un avis favorable à la réalisation d'un diagnostic de vidéo protection ;
Vu le diagnostic associé réalisé par le groupement de gendarmerie ;
Considérant la proposition de Monsieur le Maire de demander des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR, au titre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), au titre de la DSIL, auprès de la région Bretagne, auprès du département d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour la mise en place d'un dispositif de vidéo protection au sein de la commune de Pleine-Fougères ;

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502222-20251124-2025241102-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

-d'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR, au titre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), au titre de la DSIL, auprès de la région Bretagne, auprès du département d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour la mise en place d'un dispositif de vidéo protection au sein de la commune de Pleine-Fougères ;
-d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/11/2025

Le Maire
Louis THEBAULT

Secrétaire de séance
M. GUILLOUX Sylvain

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le
28/11/2025